



Accueils-jeux sur inscription pour les assistant(e)s maternel(le)s et les auxiliaires parentales

Se renseigner auprès des éducatrices de jeunes enfants



Accueil sur rendez-vous pour les familles et permanence téléphonique

Du lundi au vendredi de 14h à 17h30



**HORAIRES D'OUVERTURE**  
Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

**01 46 13 40 22 - 06 25 54 62 86**  
**rpe@mairieasnieres.fr**

Les lundis  
**À LA MAISON DE L'ENFANCE**  
104 avenue d'Argenteuil

ou

Les mardis, mercredis et vendredis  
**À LA MAISON DE LA FAMILLE**  
43 rue Albert de Mun

ou

Les jeudis  
**À LA « PARENTS THÈSE »**  
21 rue Louis Armand

**Le R.P.E. est un dispositif financé par le Département et la CAF des Hauts-de-Seine et la Ville d'Asnières-sur-Seine**

Avril 2025 - Réalisation : Direction de la communication - AGL.  
Photos : D. R., Adobe Stock. Imprimé en interne sur papier écologique.  
*Ne pas jeter sur la voie publique.*



**R.P.E.**

Le Relais Petite Enfance  
d'Asnières-sur-Seine

pour l'accueil du jeune enfant,  
des assistant(es) maternel(les),  
des auxiliaires parentales  
et des familles

## Assistant(e)s maternel(le)s et auxiliaires parentales



### Le Relais propose aux assistant(e)s maternel(le)s et auxiliaires parentales

- ✓ **Une information actualisée** sur le statut, la profession d'emploi à domicile, leurs droits et leurs devoirs.
- ✓ **Un accompagnement** dans l'exercice quotidien de leur profession.
- ✓ **L'organisation d'accueils - jeux** à partager avec les enfants qui leur sont confiés. C'est un temps de rencontres afin de rompre l'isolement et d'échanger sur les pratiques professionnelles.

## Parents et futurs parents

### Le Relais propose aux parents

- ✓ **Une information globale** sur les modes d'accueil de la petite enfance.
- ✓ **Une information sur les aides financières** en matière d'accueil de jeunes enfants.
- ✓ **Une information sur leurs droits** et obligations d'employeur (contrat de travail, aides financières...) ainsi que des conseils pour toutes les démarches administratives.
- ✓ **Une écoute et un accompagnement** concernant l'accueil de l'enfant.
- ✓ **Un lieu d'écoute** en cas de problème entre parents et professionnel(le)s.



## Jeunes enfants



### Le Relais organise

- ✓ **Des animations collectives** pour partager des moments ludiques et conviviaux, en présence et sous la responsabilité des professionnel(le)s et avec l'accord des parents.

Un espace de jeux agréable permettant de se mouvoir et de jouer librement.

- ✓ **Ces accueils-jeux avec ateliers leur permettent de :**

Rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes.

Participer et découvrir différentes activités.

Se préparer à la vie en collectivité et notamment à leur entrée prochaine à l'école au travers d'une socialisation douce et progressive.